

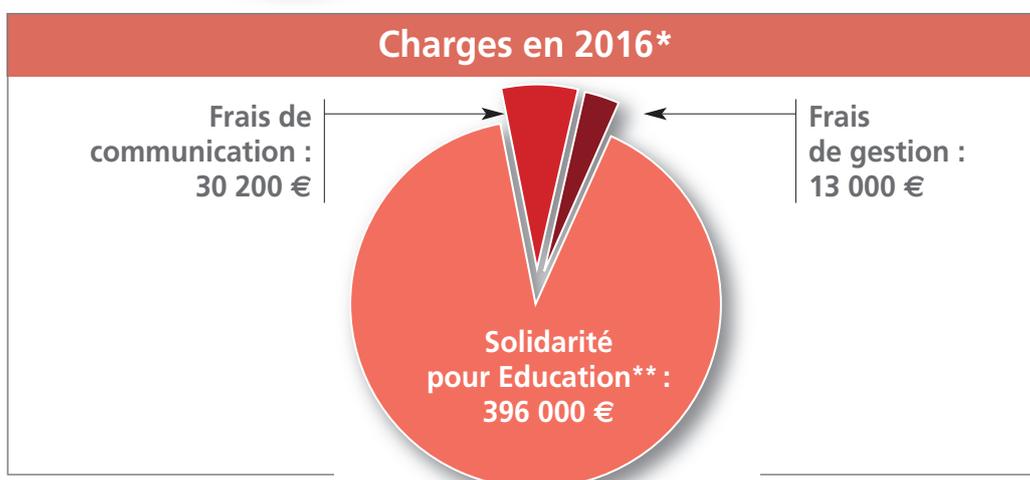
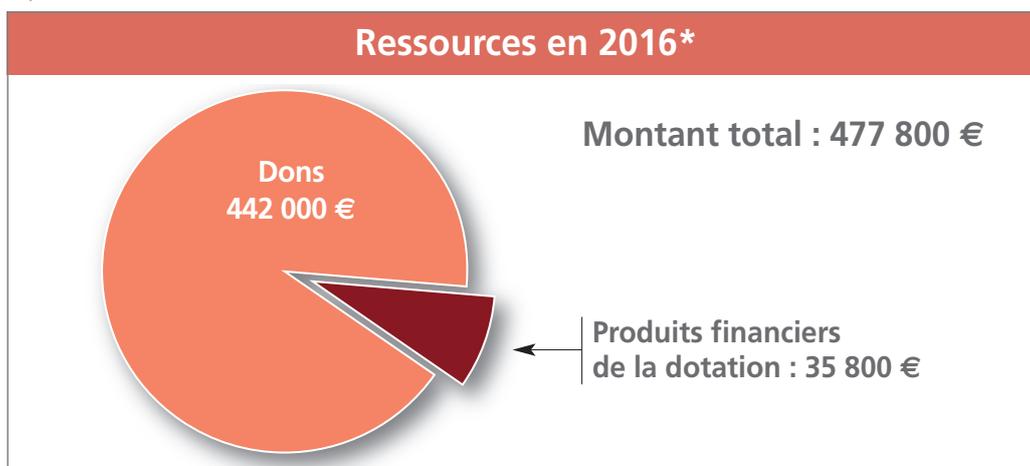


FONDATION STANISLAS  
POUR L'ÉDUCATION

# **RAPPORT D'ACTIVITE 2016**

# LES CHIFFRES CLES

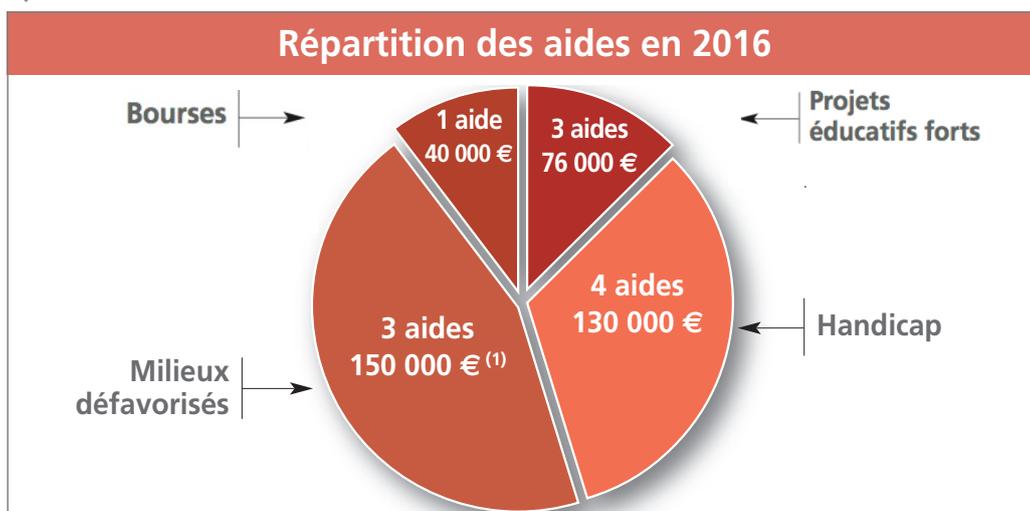
➔ 98% DES DONS AFFECTES A LA MISSION SOCIALE



\* Comptes provisoires avant arrêté définitif.

\*\* 456 000 € avec la reprise d'une 1<sup>ère</sup> tranche de la subvention engagée en 2015 en faveur de la réouverture du Collège de Juilly.

➔ 11 AIDES ACCORDÉES À DES PROJETS ÉDUCATIFS EN 2016



<sup>(1)</sup> 4 aides pour 210 000 € avec la réaffectation de la 1<sup>ère</sup> tranche de la subvention engagée en 2015 en faveur de la réouverture du Collège de Juilly.

## Grâce à votre soutien

### 11 projets éducatifs accompagnés en 2016 !

Ces 11 projets ont été rigoureusement sélectionnés pour leur sérieux et pour les valeurs qu'ils soutiennent. Chaque année, nous dressons avec nos partenaires un bilan des actions menées grâce à votre générosité. Ce rapport d'activité vous donne un aperçu de ce qui a été réalisé.

- Dans le domaine du handicap, l'association ACCES a poursuivi son travail d'accompagnement d'élèves et d'anciens élèves de Stan porteurs d'un handicap mental vers l'insertion dans le monde du travail. La Fondation Stanislas a également soutenu deux autres projets : la création d'une « classe soleil », pour accueillir de très jeunes enfants autistes en classe maternelle, à l'école des Saints-Anges dans le 15<sup>e</sup> ; la prise en charge d'un secteur géographique de l'association L'Ecole à l'Hôpital qui offre un enseignement scolaire gratuit à des enfants et des jeunes dans l'incapacité d'aller à l'école à cause d'une maladie lourde.
- Comme chaque année, la Fondation a contribué à faire vivre la générosité au sein de Stanislas, en finançant des bourses d'études et d'internat attribuées à des jeunes de Stanislas dont les familles rencontrent des difficultés, leur permettant ainsi de poursuivre leurs études.
- Parallèlement, pour aider des jeunes de milieux défavorisés, quatre projets ont été soutenus : la classe à effectif réduit Emmanuel-Stanislas pour accompagner 7 élèves qui, après un temps de décrochage scolaire, ont enfin retrouvé goût à l'école ; l'association Jeunes Paris 19 et l'AJE Paris qui ont poursuivi leurs actions, notamment de soutien scolaire ; et enfin le patronage du Bon Conseil (15<sup>e</sup>), en vue de créer un organisme de formation professionnel agréé par l'Etat pour préparer aux diplômes d'éducateurs et de surveillants.
- Enfin, la Fondation Stanislas a pris part à d'autres projets éducatifs forts à travers la rénovation ou l'agrandissement d'infrastructures d'accueil. C'est le cas de l'école Saint-Louis dans le 15<sup>e</sup>, du cours Alexandre-Dumas à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et de l'école Saint-Marcel dans le 13<sup>e</sup>. Chacun à sa façon, ces projets apportent aussi une réponse à l'échec scolaire et à l'exclusion.

Cette année encore, les frais de gestion et de communication ont été assurés en majeure partie par les revenus de notre dotation initiale.

Par l'envoi de ce rapport, nous voulons vous assurer de notre profonde reconnaissance.

Un très grand merci !

Philippe Rollier,  
Président de la Fondation Stanislas

## ACCES

---

***Dotation en 2016 : 85 000 € \****

***Bénéficiaires :*** 30 élèves des classes ULIS collège et lycée ; 6 anciens en insertion professionnelle.

***Nature de l'aide :*** Financement de deux éducatrices spécialisées, de vacations de psychologue pour accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et faciliter leur insertion soit au moment des stages, soit dans leur formation professionnelle. Accompagnement éducatif pour des sorties et des séjours culturels.

***Portrait :*** « Paul, autiste, 18 ans, est en contrat d'apprentissage et prépare un CAP Employé de Vente, projet validé en ULIS à Stanislas. L'accompagnement se fait en entreprise (librairie La Procure) auprès du tuteur de Paul et au Centre de formation d'apprentis où des points réguliers avec l'équipe pédagogique sont faits. Ces rencontres permettent des ajustements qui favorisent une meilleure réponse de Paul aux contraintes de l'emploi. Grâce à cet accompagnement, Paul développe ses qualités relationnelles et son adaptabilité. »

- dont 15 000 € pour l'éducatrice appointée par Stanislas

## CLASSE SOLEIL

---

***Dotation en 2016 : 15 000 €***

***Bénéficiaires :*** A la rentrée 2017, 2 enfants autistes rejoindront les 4 accueillis en 2016.

***Nature de l'aide :*** Ouverture d'une classe maternelle pour des enfants autistes.

***Descriptif de l'aide :*** L'Enseignement catholique de Paris a proposé à l'école des Saints-Angeles, 15<sup>e</sup> arr., d'ouvrir une classe soleil en lien avec deux classes existantes à Saint-Dominique (Neuilly) et à Saint-Louis de Gonzague – Franklin (16<sup>e</sup>). « Je trouvais important d'accueillir le handicap, explique Mme Blanchet, la directrice. Non seulement pour l'insertion de ces enfants, mais aussi parce que c'est un projet porteur pour toute l'école. »

## L'ECOLE A L'HOPITAL

---

***Dotation en 2016 : 30 000 €***

***Bénéficiaires :*** Plus de 4 000 jeunes élèves dans l'incapacité d'aller à l'école du fait d'une maladie lourde.

***Nature de l'aide :*** L'Ecole à l'Hôpital offre un enseignement aux jeunes malades de 5 à 25 ans à la demande des équipes médicales hospitalières, en complémentarité avec l'Education nationale. Cet enseignement est gratuit, adapté à chaque malade. Les cours individuels sont assurés à l'hôpital et à domicile par des enseignants bénévoles qualifiés. L'organisation et la mise en œuvre de cet enseignement sont pilotées par 18 salariées et 5 bénévoles, garants du projet de chaque jeune en lien permanent avec l'équipe soignante.

***Descriptif de l'aide :*** Avec ses donateurs, la Fondation Stanislas parraine la coordination des hôpitaux – Marne-la-Vallée, Fontainebleau, Meaux et Melun – et des visites à domicile en Seine-et-Marne.

## COLLEGE STANISLAS – AIDE AUX FAMILLES

---

*Dotation en 2016 : 40 000 €*

**Bénéficiaires :** Des élèves de Stanislas, du collège aux prépas.

**Nature de l'aide :** Bourses d'études et d'internat.

**Bilan 2016 :** Pour l'année scolaire 2016-2017, 104 élèves bénéficient de bourses attribuées par Stanislas. La dotation de la Fondation de 40 000 € couvre 25,5 % du montant des bourses attribuées par Stanislas.

**Rappel historique de l'aide et descriptif :** Pour répondre aux situations difficiles rencontrées par des familles (perte d'emploi, séparation...), un fonds de solidarité est alimenté grâce aux familles, à l'Association des anciens élèves du Collège Stanislas et à la Fondation Stanislas.

## LE BON CONSEIL

---

*Dotation en 2016 : 60 000 €*

**Bénéficiaires :** Des éducateurs et des surveillants travaillant dans des établissements scolaires, des internats, des paroisses, des patronages et d'autres lieux éducatifs en cours de création.

**Nature de l'aide :** En France, de nombreux projets éducatifs importants sont freinés par le manque d'éducateurs ayant une réelle vision éducative, une motivation et un grand professionnalisme. Pour accompagner ces projets, fort de ses 120 ans d'expérience, le Bon Conseil veut créer un organisme de formation professionnelle agréé par l'Etat pour préparer aux concours et diplômes dans le domaine de l'éducation.

**Descriptif de l'aide :** La Fondation Stanislas participe au lancement du projet : création d'outils de formation, recrutement de formateurs qualifiés et compétents...

**Bilan 2016 :** Depuis septembre, le Bon Conseil a ouvert une école de vie composée de jeunes désireux de dédier une année au service de l'éducation. Parallèlement, des programmes pédagogiques, un site Internet dédié et une structure juridique adaptée sont en cours de création. Les premiers modules de formation seront expérimentés prochainement.

## ASSOCIATION JEUNES PARIS 19

*Dotation en 2016 : 20 000 €*



**Bénéficiaires :** 350 enfants de 7 à 25 ans, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.

**Nature de l'aide :** Soutien scolaire et accompagnement des familles.

### ***Bilan 2016 :***

Du lundi au vendredi, de 16h à 19h, des professeurs et éducateurs bénévoles encadrent le soutien scolaire pour des élèves de primaire et des collégiens de plusieurs établissements privés et publics, ce qui favorise une grande mixité sociale.

En 2016, grâce à l'aide de la Fondation Stanislas, l'association a pu financer un coordinateur pour gérer le suivi des élèves et l'accompagnement des familles sur le travail scolaire des enfants. Des liens ont pu être noués avec les établissements scolaires et également avec des instituts spécialisés qui accueillent certains élèves, en plus de l'école. Au fil des mois, les éducateurs ont constaté un réel besoin d'accompagnement individualisé pour beaucoup de jeunes et orientent désormais leurs efforts dans ce sens.

### ***Témoignage :***

Simon, 13 ans, collègue Bergson. *« Je suis inscrit au patronage depuis mes 6 ans. Au début, je venais pour m'amuser les mercredis. Puis en grandissant j'ai continué à venir. Je me suis retrouvé dans un collège public du quartier et j'ai donc été séparé de mes amis. C'est en continuant de venir au patronage que j'ai pu les retrouver. Aujourd'hui je viens à l'aide scolaire de Jeunes Paris 19 car j'aime bien pouvoir jouer au foot avant de me mettre au travail. Et surtout, on me pousse à me mettre au travail !... sinon je jouerais tout le temps au foot ! Ce que j'aime c'est d'avoir toujours plusieurs adultes pour m'aider et m'encourager à faire mieux. »*

### ***Rappel historique de l'aide et descriptif :***

Créée en 2010 par le père Frédéric Roder, curé de la paroisse Saint-Georges de la Villette (19<sup>e</sup> arr.), l'association Jeunes Paris 19 apporte un soutien multiforme aux familles de ce quartier cosmopolite. A travers des activités socio-éducatives, artistiques, culturelles, sportives, elle transmet des valeurs de générosité, solidarité, entraide et amitié dans le respect de l'autorité des adultes, familles et bénévoles.

*Dotation en 2016 : 40 000 €*



***Bénéficiaires*** : 7 élèves en 2016-2017 (CE2, CM1) dont un pour la deuxième année consécutive.

### ***Nature de l'aide :***

Prise en charge du salaire de l'enseignante et des frais de fonctionnement de la classe, permettant à ces familles modestes de réduire leur participation aux frais de scolarité.

### ***Bilan 2016 :***

Cinq élèves passés dans le niveau supérieur, et deux orientés vers un second CE2 pour consolider les apprentissages encore trop faibles.

Un élève poursuit sa scolarité dans la classe Emmanuel-Stanislas ; trois autres sont retournés dans une classe à plus grand effectif dans l'enseignement public, et trois sont passés en 6<sup>e</sup> dans l'enseignement privé. Globalement, les transitions se sont très bien passées, les élèves se sont bien intégrés et adaptés. Petit bémol cependant pour l'un deux (qui a quitté la classe pour cause de déménagement) et qui semble encore en difficulté (en primaire dans le public) ; une 3<sup>e</sup> année dans la classe aurait été bénéfique mais le déménagement ne l'a pas permis.

### ***Portrait :***

*Djamila, qui avait beaucoup de difficultés d'apprentissage et de compréhension des leçons données en classe, a fait une progression impressionnante, notamment en dictée, en mémoire, et en maîtrise de sa colère. Elle a été orientée vers un internat privé avec une classe coup de pouce, qui lui permettait une transition plus aisée et individualisée vers le secondaire. Elle est déléguée de sa classe en 6<sup>e</sup> et très heureuse dans son nouveau collège.*

### ***Rappel historique de l'aide et descriptif :***

A Paris, dans le triangle Stalingrad-Gare du Nord-Gare de l'Est, l'association Le Rocher Oasis des Cités a ouvert en 2013 une mini-classe d'intégration pour des enfants défavorisés socialement, avec le soutien de la Fondation Stanislas et du Collège Stanislas. Le dialogue avec les familles est régulier. Il permet de mesurer les difficultés propres à chaque enfant et de réfléchir à l'orientation, notamment à la fin du CM2. Les élèves utilisent la piscine de l'établissement Stanislas tous les jeudis.

*Dotation en 2016 : 90 000 €*



**Bénéficiaires :** 200 jeunes de 13 à 30 ans, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement.

**Nature de l'aide :** Soutien scolaire, préparation à l'emploi (recherche, entretiens, stages), ateliers de création, théâtre, sport, sorties.

### **Bilan de l'année 2016 :**

Cette année a été marquée par l'obtention de l'agrément d'association complémentaire de l'enseignement public, par un partenariat renforcé avec des établissements scolaires du 20<sup>e</sup> et par la naissance et la vitalité de celui noué avec le lycée François-Villon (14<sup>e</sup>), l'unique lycée sensible de Paris. Plus de 160 lycéens y sont accompagnés par l'AJE-Paris !

La reconnaissance de l'association dans le 14<sup>e</sup> s'est traduite par des partenariats avec des structures telles que le Théâtre 14, le Centre Maurice-Noguès et la MPAA, ce qui facilite le travail d'ouverture à la culture des jeunes qui sont accompagnés.

L'AJE disposera très prochainement d'un local boulevard Brune, ce qui lui permettra une plus grande ouverture sur le quartier et de recevoir les élèves en dehors des heures d'ouverture des établissements scolaires.

La coopération avec le Collège Stanislas est satisfaisante - 6 élèves de 1<sup>ère</sup> participent à des ateliers – et devrait se développer en 2017.

### **Témoignage :**

« Cela fait un an que je suis à l'AJE-Paris et j'ai beaucoup appris. L'AJE-Paris nous donne une vraie ouverture culturelle et historique sur le monde. Pour ma part, mon intérêt pour le théâtre s'est beaucoup accentué. Au fil des mois, mon projet d'orientation est devenu plus clair. Ce que j'apprécie à l'AJE-Paris, c'est le dialogue. Si vous avez une idée d'activité ou de moyen pour effectuer un travail ou des travaux, vous pouvez en parler. Les ateliers à la MPAA sont enrichissants, d'autant que cette année, la présence des lycéens de Stanislas donne une toute autre coloration ainsi qu'une ouverture inattendue. » Yoboué

## ECOLE SAINT-LOUIS

---

*Dotation en 2016 : 50 000 €*

***Bénéficiaires :***

15 classes regroupant les écoles Saint-Charles et Saint-Louis, Paris 15<sup>e</sup>.

***Nature de l'aide :***

Participation au financement de la restructuration et de la rénovation de l'école Saint-Louis.

***Bilan :***

Les travaux se sont étalés sur 3 années (2014 à 2016). La restructuration motivée par une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité a également permis de rénover et d'agrandir les espaces intérieurs et extérieurs vieillissants.

## ECOLE SAINT-MARCEL

---

*Dotation en 2016 : 6 000 €*

***Bénéficiaires :***

25 élèves de primaire.

***Nature de l'aide :***

Adaptation d'une classe maternelle en classe Montessori.

***Bilan :*** L'école Saint-Marcel propose aux familles qui le souhaitent, la pédagogie Montessori. L'initiative est un succès. Après avoir aidé l'école Saint-Marcel à équiper 2 classes Montessori en 2014, la Fondation Stanislas a cette année apporté son soutien à l'adaptation de la 3<sup>ème</sup> classe de maternelle.

## COURS ALEXANDRE-DUMAS

---

*Dotation en 2016 : 20 000 €*

***Bénéficiaires :***

150 élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>.

***Nature de l'aide :***

Construction d'un préau.

***Bilan :*** Quatre ans après sa création en 2012, le cours Alexandre Dumas à Montfermeil en Seine-Saint-Denis a atteint ses objectifs : scolariser 150 élèves du CP à la 3<sup>ème</sup> dont 10 % en situation de décrochage scolaire et les amener au brevet.

L'expérimentation de l'outil « Apprendre à Voir » (pour familiariser les élèves avec les codes culturels français à travers l'étude d'œuvres picturales célèbres) a donné d'excellents résultats. Par ailleurs, tous les élèves ont obtenu leur brevet des collèges sauf un ! A noter : le passage du brevet dans les collèges hors contrat revêt un véritable caractère d'examen. Les élèves passent des épreuves dans 5 matières et les points du contrôle continu ne sont pas pris en compte.

# UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

## *Histoire et mission*

Stanislas, fort de son expérience éducative « d'excellence » de plus de deux cents ans, ne peut rester replié sur lui-même. Notre expérience, notre foi et nos acquis nous poussent, en poursuivant notre action, à agir dans d'autres domaines que ceux qui nous sont traditionnels. Telle est la vocation de la Fondation Stanislas Pour l'Education.

Reconnue d'utilité publique par décret du ministère de l'Intérieur le 19 mars 2013, la Fondation Stanislas Pour l'Education sert deux objectifs :

- Assurer l'avenir de Stanislas grâce à une meilleure répartition des actions de la société Stanislas SA. La Fondation est devenue un actionnaire majeur aux côtés de l'Association des anciens élèves, de l'Association des foyers Guynemer pour étudiants et de l'APEL-STAN.
- Etendre la mission de Stanislas au service de l'éducation, par le développement d'actions pédagogiques innovantes et d'actions de solidarité : bourses d'études et de pension complète pour des élèves issus de familles modestes ; financement de classes d'élèves handicapés ; soutien à des établissements de l'enseignement catholique aux valeurs éducatives reconnues ; création d'établissements d'enseignement dans des quartiers sensibles ; développement de foyers d'accueil chrétiens pour lycéens ou étudiants.

# UNE DIRECTION COLLEGIALE, REPRESENTATIVE

## *Le Conseil d'administration*

### **Le Collège des fondateurs :**

- l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Stanislas (AAAECS), représentée par M. Benoît MAILLARD
- la Société Anonyme Stanislas, représentée par M. Philippe ROLLIER
- l'Association des Foyers Guynemer pour Étudiants (AFGE), représentée par M. Benoit MIALARET
- l'Association des Parents d'Elèves de Stanislas (APEL-STAN), également fondatrice, est représentée, avec voix consultative, au Conseil d'administration de la Fondation par son président, M. Philippe de MONTFERRAND

### **Le Collège des personnes morales institutionnelles :**

- la Fondation Notre-Dame, représentée par Monseigneur Benoist de SINÉTY
- la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris, représentée par M. Jean-François CANTENEUR
- la Fondation Office Chrétien des personnes Handicapées (OCH), représentée par M. Michel BOYANCE

### **Le Collège des personnalités qualifiées :**

- Mme Véronique de PRACOMTAL
- Mme Sabine VANDIER
- M. Daniel LALLIER
- M. Jean-Robert PITTE, de l'Institut

### **Le Commissaire du gouvernement :**

- Mme Sylviane WENNER-AUBRY

## *Le Comité d'orientation*

Il est chargé de préparer des recommandations au Conseil d'administration sur l'utilisation des fonds disponibles pour les dons et subventions. Il est composé de :

- M. Jean-François CANTENEUR
- M. Richard de COURSON
- M. Frédéric GAUTIER
- M. Benoit MIALARET
- M. Philippe ROLLIER
- Mme Sabine VANDIER

**Fondation Stanislas Pour l'Éducation**

22 rue Notre-Dame-des-Champs  
75279 Paris Cedex 06

Tél. : 01 42 84 88 10

Courriel : [info@fondationstanislas.org](mailto:info@fondationstanislas.org)  
[www.fondationstanislas.org](http://www.fondationstanislas.org)

Siren : 793 944 802